



Concours Régional - Modèle & Allures "D" ECAHO

Show affilié à l'European Arab Horse Show Commission sous le n° 071-2017/MOR

Au Haras National de Bouznika

Le 15 juillet 2017

AVANT PROGRAMME

RÈGLEMENT

Le Concours Régional "D" du Pur-sang Arabe « Modèle et Allures » est organisé par l'Association Royale Marocaine des Eleveurs de Chevaux Pur Sang Arabe, en collaboration avec la Société Royale d'Encouragement du Cheval et la Direction de Développement des Filières de Production.

Ce Concours est reconnu par l'ECAHO, auprès de qui il est affilié. Il est soumis au règlement des concours de la Commission Européenne des Concours de Chevaux Arabes (EAHSC) 2017.

A – Informations Générales

Lieu : Haras National de Bouznika.

Date : Samedi 15 juillet 2017.

Horaire : A partir de 8h00.

B– Officiels

Coordination : Dr. Lahsen Fdail

Organisation Générale : Dr. Malak Benamar, Directrice du Haras National de Bouznika

**Accueil des Eleveurs :
(Commission Shows)** Mr. Abdelmajid Aboukhadija
Mr. Youssef Manaf
Mr. Youcef Laghzal

Secrétariat: ARMECPSA

Jury de Terrain: **Juges Etrangers:**
Mr. Ali Shaarawi (Egypte)
Mrs. Eline Raes (Belgique)
Mme. Christine Valette (France)

Juges Stagiaires:
Mr. Issam Touati
Dr. Karima Farid

Juge Marocain :
Dr. Mohamed Machmoum

Comité Disciplinaire : Dr. Ali Younès Abbassy.
Dr. Abderrahim Zejjari
Mr. Abbas El Hamri
Mr. Fihi Zakaria

Vétérinaire de Service : Dr. Younès Jari

Commissaire de Ring : Mr. Jalil Jaha

Animation: Mr. Said Khouya

Gestion de Notes: Mme. Lalla Amina El Alaoui
Mme. Souad Bennagua

Affichage des Notes : 3 Assistants (Eléments du Haras National).

C – Conditions Générales

Le Concours Régional du Pur-Sang Arabe « Modèle et Allures » de catégorie « **D** » est ouvert à tout cheval arabe n'ayant pas d'origines courses et inscrit au Stud-book Marocain avant la date de clôture des inscriptions : **30/06/2017**.

- Seuls, les Chevaux appartenant aux Eleveurs dont l'Élevage ou lieu de détention des chevaux relève de la circonscription du haras national de Bouznika peuvent participer à ce concours.
- Un éleveur ou propriétaire ne peut participer qu'à un seul Concours Régional.
- Les chevaux seront présentés à la main, à l'arrêt, au pas et au trot au moyen d'un filet de présentation approprié.
- Les présentateurs seront habillés d'une tenue correcte sans aucune marque ou signe distinctif.
- Le Comité disciplinaire peut refuser la participation de tout cheval rétif ou ayant un problème sanitaire majeur.
- Toute manifestation discourtoise et toute désobéissance envers les officiels peut entraîner l'élimination d'un cheval, quelque soit son classement.
- Chaque Eleveur doit désigner le présentateur pour tout cheval engagé.

C1- Les Chevaux Champions Gold, Silver et Bronze 2016 ne pourront pas participer à ce concours, le championnat National leur est ouvert.

C2- Seront qualifiés à participer au Championnat National les chevaux classés 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} dans leurs classes ainsi que ceux ayant obtenu une note moyenne de 88 points et plus aux concours régionaux.

C3- Un Cheval importé au cours de l'année 2017 ne peut participer, la même année, aux concours régionaux D ; Les épreuves du championnat national lui sont ouvertes à condition d'être inscrit au Stud Book Marocain.

C4- Le Concours Régional ne sera ouvert qu'aux Chevaux relevant de la même région ou y ayant été stationnés au moins 6 mois avant la date du concours.

C5- A l'Engagement, Joindre :

- Copie du document d'accompagnement (certificat d'origine, carte d'immatriculation) du cheval.
- Copie du certificat vétérinaire de vaccination contre la grippe équine accompagnée d'une copie du volet "vaccination" du document d'accompagnement. En l'absence de document d'accompagnement, joindre une copie du carnet de vaccination, comportant l'identification du cheval dûment certifiée par un vétérinaire, particulièrement le numéro du transpondeur et le numéro SIREMA, ainsi que les vignettes des vaccins utilisés.

C6- Le nom du Présentateur doit être indiqué sur le formulaire d'engagement.

D – Concours

Les classes sont prévues comme suit :

Classe 1	Poulains de 1 an (nés en 2016)
Classe 2	Poulaches de 1 an (nées en 2016)
Classe 3	Poulains de 2 ans (nés en 2015)
Classe 4	Poulaches de 2 ans (nées en 2015)
Classe 5	Poulains de 3 ans (nés en 2014)
Classe 6	Poulaches de 3 ans (nées en 2014)
Classe 7	Femelles de 4 à 6 ans (nées entre 2013 et 2011)
Classe 8	Femelles de 7 à 11 ans (nées entre 2010 et 2006)
Classe 9	Femelles de 12 ans et plus (nées en 2005 et avant)
Classe 10	Mâles de 4 à 6 ans (nés entre 2013 et 2011)
Classe 11	Mâles de 7 ans et plus (nés en 2010 et avant)

E – Notation

Les chevaux sont jugés individuellement, à l'arrêt, au pas et au trot. Pour chaque cheval, chacun des juges attribuera :

- Une note sur 20 pour **le type**
- Une note sur 20 pour **la tête et l'encolure**
- Une note sur 20 pour **le corps et ligne de dos**
- Une note sur 20 pour **les membres**
- Une note sur 20 pour **les mouvements.**

- Le système des ½ points sera adopté.

F – Dotations

Les dotations se feront en :

- Coupe : au premier de chaque classe.
- Flots : aux 3 premiers de chaque classe.
- Les Prix et toutes indemnités seront déterminés par la convention annuelle avec le partenaire de tutelle.

G– Responsabilité

Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les éventuels accidents, dégâts matériels, maladies ou dommages causés par autrui sur le terrain de concours.

H – Réclamations

Toute réclamation peut être déposée par écrit auprès du Comité disciplinaire, au plus tard une heure après l'infraction prétendue. Chaque réclamation doit être accompagnée d'un montant de 1000,00 Dirhams en espèces.

I – Engagements des chevaux

Les fiches d'engagement sont individuelles : un seul cheval inscrit par fiche.

J- Contrôle Antidopage

Les Eleveurs ou propriétaires s'engagent à autoriser le prélèvement de sang aux chevaux participant à ce concours.

Les 1^{er} et 2^{ème} de chaque classe plus un cheval, tiré au sort, seront contrôlés.

Le Dopage des chevaux peut encourir les sanctions suivantes :

- Annulation de la prime.
- Suspension du cheval positif pendant 1 an.
- Inscription des chevaux positifs sur la Black liste ECAHO.

Les substances prohibées sont indiquées sur la liste des substances interdites FEI.

LES FICHES D'ENGAGEMENT DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES A :

L'ASSOCIATION ROYALE MAROCAINE DES ELEVEURS DE CHEVAUX PUR-SANG ARABE.

Secteur 22, Résidence Al Arz – Imb. J – 1^{er} étage – Appt. 3 - Hay Ryad - Rabat

Tél : 05 37 71 41 70 / Fax: 05 37 71 41 73.

Email : armecpsa@menara.ma / armecpsa@gmail.com

La Date limite d'inscription 30/06/2017
Aucune inscription ne sera prise en considération après cette date